

StatCan et la COVID-19:

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Soins des enfants : répercussions de la COVID-19 sur les parents

par Karine Leclerc

Date de diffusion : le 14 décembre 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Soins des enfants : répercussions de la COVID-19 sur les parents

par Karine Leclerc

La fermeture des écoles et des garderies en raison de la pandémie de COVID-19 a beaucoup perturbé la routine quotidienne des familles ayant des enfants. Par conséquent, les responsabilités des parents à l'égard des enfants ont augmenté, tout comme les préoccupations relatives à l'équilibre entre les soins à donner aux enfants, la scolarité et le travail (Statistique Canada, 2020).

Avant la pandémie, les femmes au Canada avaient tendance à accomplir une plus grande part des tâches parentales que les hommes. En 2015, par exemple, les mères consacraient en moyenne 2,6 heures par jour aux soins des enfants, comparativement à 2 heures pour les pères (Moyser, 2018). Il importe donc de savoir, dans le contexte de la pandémie, si la fermeture des écoles et des garderies a accentué la disparité existante entre les sexes dans la répartition des tâches parentales au sein des familles¹.

À l'aide des données de la *Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 3 : Reprise des activités économiques et sociales pendant la pandémie de COVID-19*, le présent article traite de la manière dont le sexe influence la répartition des tâches parentales dans les familles pendant la pandémie. L'analyse se limite aux répondants qui vivaient en couple au moment de l'enquête, soit avec un conjoint, une conjointe, un partenaire ou une partenaire² (appelé ci-après « partenaire »), et qui ont déclaré avoir effectué l'une des cinq tâches parentales suivantes pendant la pandémie : jouer avec les enfants ou participer à des activités de loisir avec eux; mettre les enfants au lit ou veiller à ce qu'ils se couchent; enseigner à domicile ou aider les enfants à faire leurs devoirs; rester à la maison avec les enfants; et amener ou aller chercher les enfants à l'école, à la garderie ou au service de garde.

Les femmes sont plus susceptibles de déclarer accomplir la plupart des tâches parentales, mais les hommes sont plus nombreux à indiquer que ces tâches sont partagées également

La majorité des femmes et des hommes ont déclaré partager également avec leur partenaire la tâche de jouer avec les enfants ou de participer à des activités de loisir avec eux (55 % et 67 %, respectivement), tout comme celle de mettre les enfants au lit ou de veiller à ce qu'ils se couchent (53 % et 62 %, respectivement) (graphiques 1 et 2). Pour ce qui est des autres tâches parentales — plus particulièrement rester à la maison avec les enfants et amener ou aller chercher les enfants à l'école, à la garderie ou au service de garde —, la plupart des femmes ont déclaré qu'elles les accomplissaient surtout seules (51 % et 55 %, respectivement), tandis que la majorité des hommes ont mentionné que ces tâches étaient partagées également avec leur partenaire (51 % et 60 %, respectivement).

1. Pour obtenir plus de renseignements concernant les répercussions de la pandémie sur la répartition des tâches domestiques (comme la lessive, la vaisselle, la préparation des repas, etc.), veuillez consulter Clémence Zossou. À paraître. « Partage des tâches domestiques : faire équipe pendant la pandémie de COVID-19 », *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur*, produit n° 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.

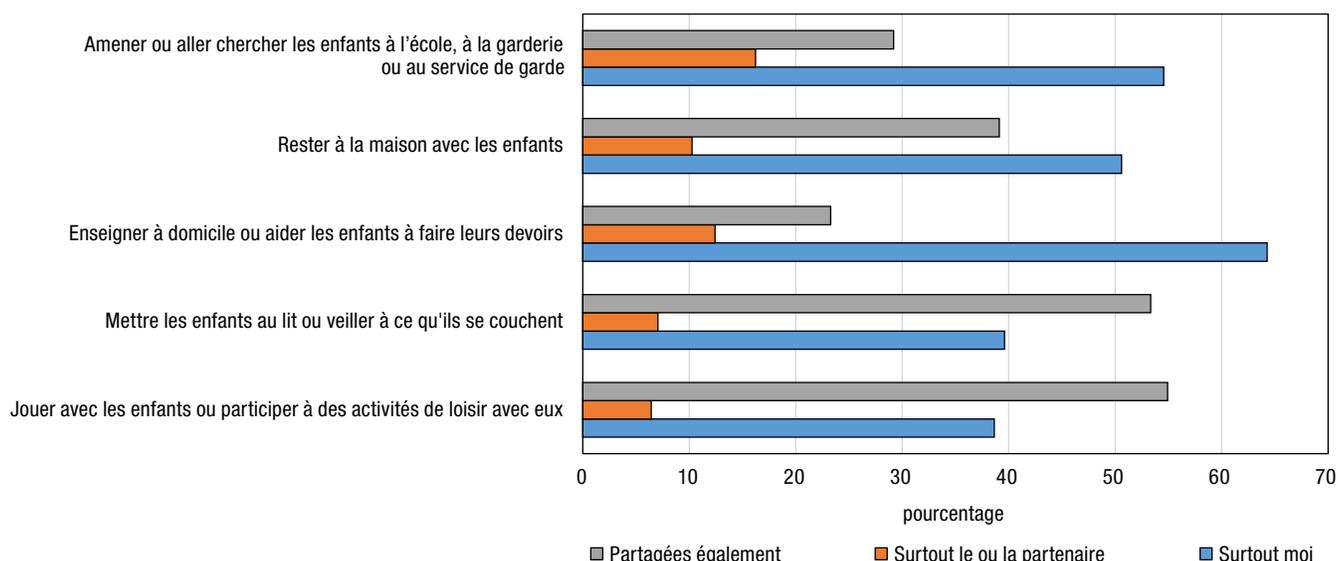
2. Bien que l'on ait demandé aux répondants s'ils vivaient avec un partenaire, l'enquête ne comprenait aucune autre question sur les partenaires en question. Le sexe du partenaire ne peut donc pas être déterminé uniquement à partir des données de la *Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 3*. Fait à noter, selon le Recensement de 2016, les couples de même sexe qui vivaient ensemble représentaient 0,9 % de tous les couples au Canada et, parmi tous les couples de même sexe vivant ensemble, seulement 12 % avaient des enfants qui habitaient avec eux en 2016 (Statistique Canada, 2017).

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur

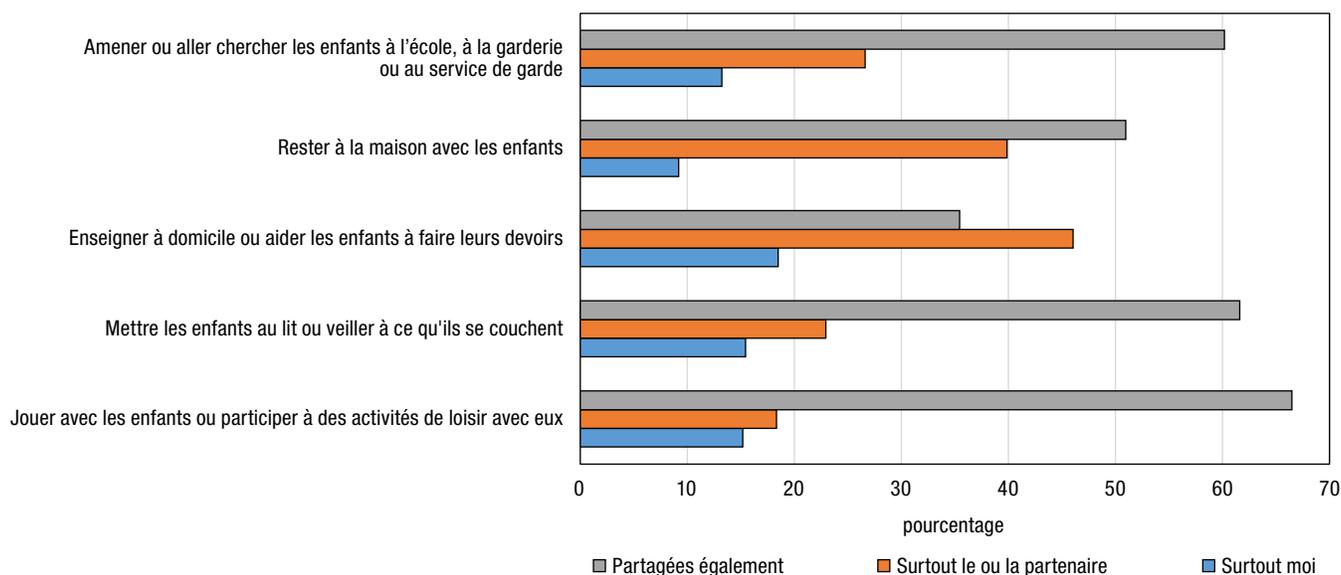


Graphique 1
Répartition autodéclarée des tâches parentales par les femmes (juin 2020)



Source : Statistique Canada, Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 3 : Reprise des activités économiques et sociales pendant la pandémie de COVID-19.

Graphique 2
Répartition autodéclarée des tâches parentales par les hommes (juin 2020)



Source : Statistique Canada, Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 3 : Reprise des activités économiques et sociales pendant la pandémie de COVID-19.



StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Cette tendance, selon laquelle les femmes étaient plus susceptibles de déclarer qu'elles accomplissaient plus de tâches parentales que les hommes, tandis que les hommes étaient proportionnellement plus nombreux à indiquer que ces responsabilités étaient partagées de façon égale avec leur partenaire, concorde avec les résultats d'études antérieures (Pew Research Centre, 2015). Les recherches montrent que les hommes ont tendance à surestimer le temps qu'ils consacrent aux tâches familiales non rémunérées, particulièrement lorsque les données sont recueillies au moyen de questions stylisées (c'est-à-dire que les répondants doivent répondre à des questions concernant leurs activités rétrospectivement) plutôt que sous forme de journaux quotidiens (c'est-à-dire que les répondants doivent consigner leurs activités sur une période donnée dans un journal) (Kan, 2008; Henchoz et Wernli, 2013; Nations Unies, 2005).

L'enseignement à domicile est surtout la responsabilité des femmes

Pour la plupart des parents, l'enseignement à domicile représentait une responsabilité additionnelle directement liée à la fermeture des écoles pendant la pandémie, et cette tâche parentale supplémentaire était principalement assumée par les femmes. La majorité des femmes (64 %) ont déclaré que c'était surtout elles qui étaient responsables d'enseigner à domicile ou d'aider les enfants à faire leurs devoirs, par rapport à 19 % des hommes (graphiques 1 et 2). Lorsqu'on a posé la question aux hommes, près de la moitié (46 %) ont affirmé que l'enseignement à domicile était surtout la responsabilité de leur partenaire.

Cette répartition sexospécifique de la responsabilité de l'enseignement à domicile, laquelle vient s'ajouter aux autres tâches parentales, peut exposer les parents — et surtout les mères — à un risque accru de stress quotidien. En effet, des résultats antérieurs sur l'incidence des mesures visant à contrer la COVID-19 laissent supposer que l'équilibre entre les soins à donner aux enfants, leur scolarisation et le travail pendant la pandémie suscite de grandes préoccupations chez les parents et peut avoir des conséquences sur la santé mentale de ceux qui ressentent un stress supplémentaire lié aux responsabilités familiales (Statistique Canada, 2020). Bien que les écoles aient rouvert leurs portes et que les activités économiques et sociales aient repris, la résurgence de cas de COVID-19 pourrait donner lieu à d'autres fermetures d'écoles. De plus, de nombreux enfants de plusieurs provinces poursuivent leurs études virtuellement, à partir de la maison. Par conséquent, cela peut imposer un fardeau continu sur les parents, en particulier les mères.

Les hommes sans emploi sont plus susceptibles d'indiquer que les tâches parentales sont partagées également, mais c'est l'inverse pour les femmes sans emploi

Les résultats de l'Enquête sur les perspectives canadiennes montrent que la situation d'emploi³ peut avoir différentes répercussions sur la répartition des tâches parentales. D'une part, le fait de ne pas avoir d'emploi a augmenté la probabilité d'assumer le rôle de principal fournisseur de soins, et ce, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Par contre, on constate une différence entre les sexes en ce qui concerne le partage égal des tâches parentales.

3. Les concepts d'emploi et de non-emploi de la Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes (SEPC) ne correspondent pas exactement à ceux de l'Enquête sur la population active (EPA). Dans la SEPC, la catégorie « en emploi » comprend toutes les personnes qui travaillaient ou étaient absentes du travail pour une raison quelconque, y compris les personnes mises à pied. Par contre, aux fins de l'EPA, les personnes temporairement mises à pied sont considérées comme étant en chômage.



StatCan et la COVID-19 :

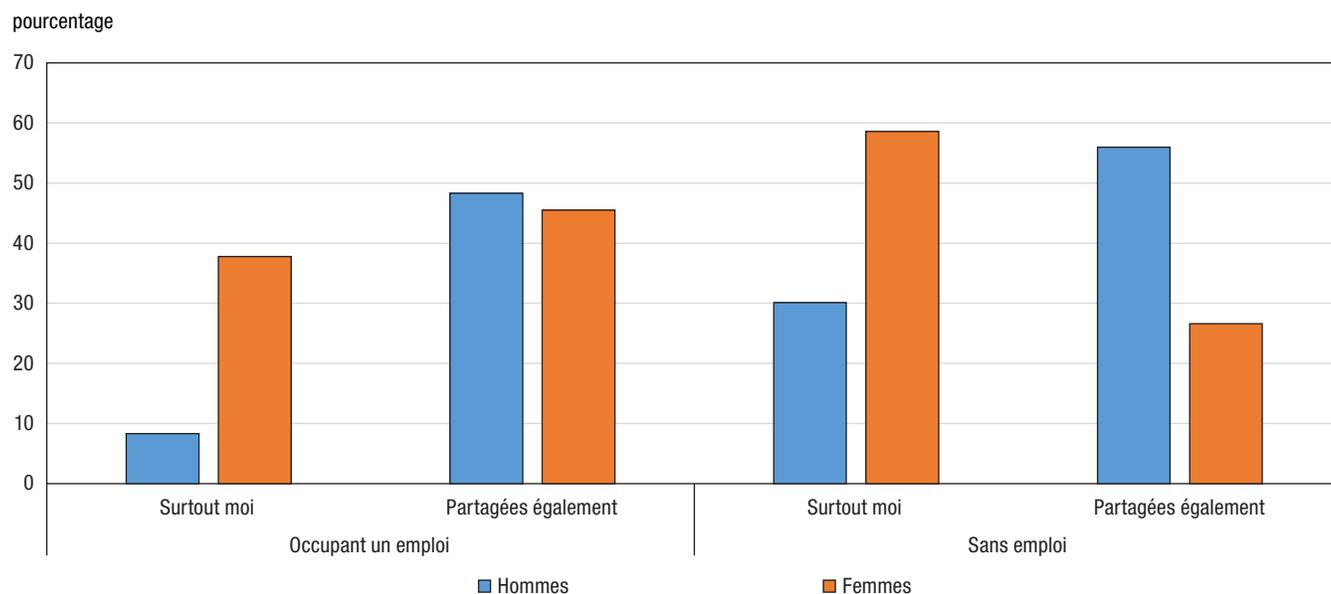
Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



En effet, les parents sans emploi étaient plus susceptibles que ceux occupant un emploi de déclarer qu'ils étaient principalement responsables des tâches parentales. Par exemple, la proportion d'hommes ayant indiqué que c'était surtout eux qui étaient chargés des tâches parentales était de 30 % pour les pères sans emploi, comparativement à 8 % pour ceux occupant un emploi (graphique 3). Chez les femmes, la proportion s'établissait à 59 % chez celles qui étaient sans emploi, par rapport à 38 % chez celles qui en occupaient un (graphique 3).

Toutefois, en ce qui concerne la proportion de parents ayant déclaré partager les tâches de façon égale, les tendances étaient différentes entre les hommes et les femmes. Les hommes sans emploi (56 %) étaient plus susceptibles que ceux qui en occupaient un (48 %) de déclarer que les tâches parentales étaient partagées également (graphique 3). En revanche, les femmes sans emploi (27 %) étaient moins susceptibles que celles qui en occupaient un (46 %) de mentionner que ces tâches étaient partagées également (graphique 3).

Graphique 3
Répartition des tâches parentales selon la situation d'emploi et le sexe (juin 2020)



Source : Statistique Canada, Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 3 : Reprise des activités économiques et sociales pendant la pandémie de COVID-19.

Ces constatations sur la relation entre les tâches parentales et l'emploi concordent avec les tendances observées dans l'Enquête sociale générale de 2015 sur l'emploi du temps, qui montre qu'il existe un rapport inverse entre le nombre d'heures de travail rémunéré et le temps consacré à aider les enfants et à en prendre soin, à la fois chez les mères et les pères (Houle et autres, 2017). Elle a aussi révélé que les mères étaient toujours plus susceptibles que les pères (dans presque toutes les catégories d'heures de travail rémunéré) d'aider leurs enfants ou de leur fournir des soins (Houle et autres, 2017).

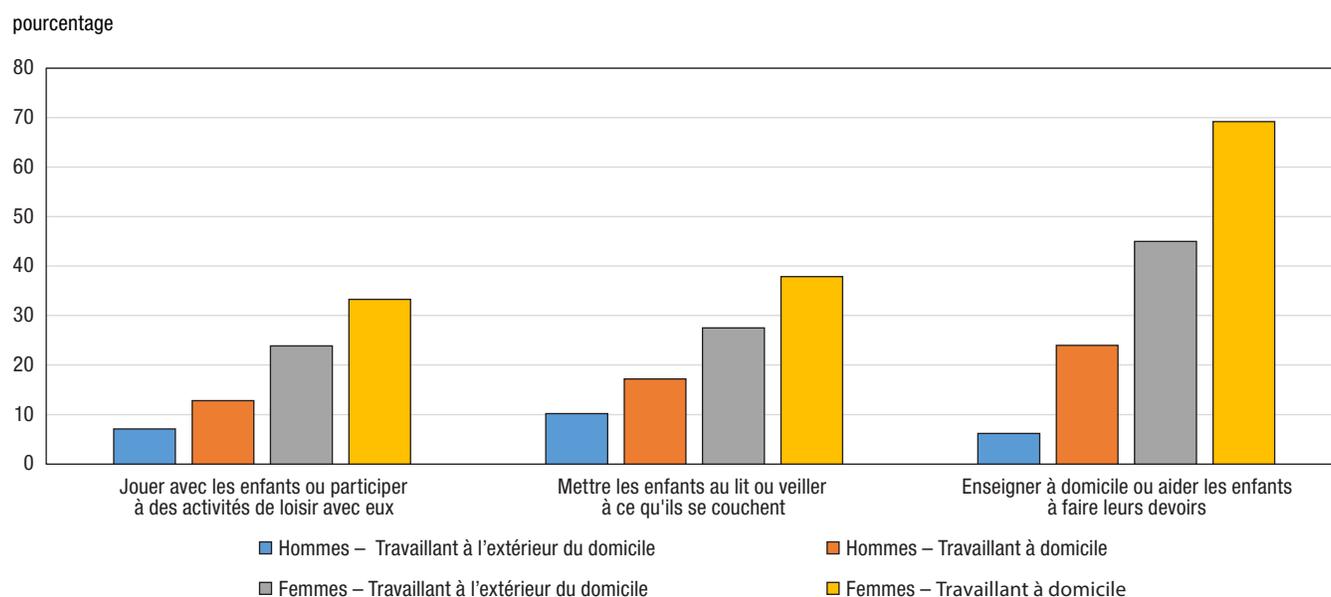


Lorsque les hommes travaillent à domicile, l'égalité parentale est favorisée, mais on observe le contraire quand ce sont les femmes qui y travaillent

Les hommes et les femmes travaillant à domicile au moment de l'enquête étaient plus susceptibles que leurs homologues qui travaillaient à l'extérieur d'assumer un plus grand rôle parental (graphique 4)⁴. Toutefois, les femmes étaient toujours plus susceptibles que les hommes d'indiquer accomplir la plupart des tâches parentales, quel que soit leur lieu de travail (graphiques 4 et 5). En fait, la proportion d'hommes travaillant à domicile qui ont déclaré accomplir principalement les tâches parentales est demeurée plus faible pour chacune des tâches parentales que la proportion de femmes travaillant à l'extérieur du domicile ayant déclaré que cela était leur cas (graphique 4).

Graphique 4

Proportion de répondants ayant déclaré être les principaux responsables des tâches parentales, selon la tâche parentale, le lieu de travail et le sexe (juin 2020)



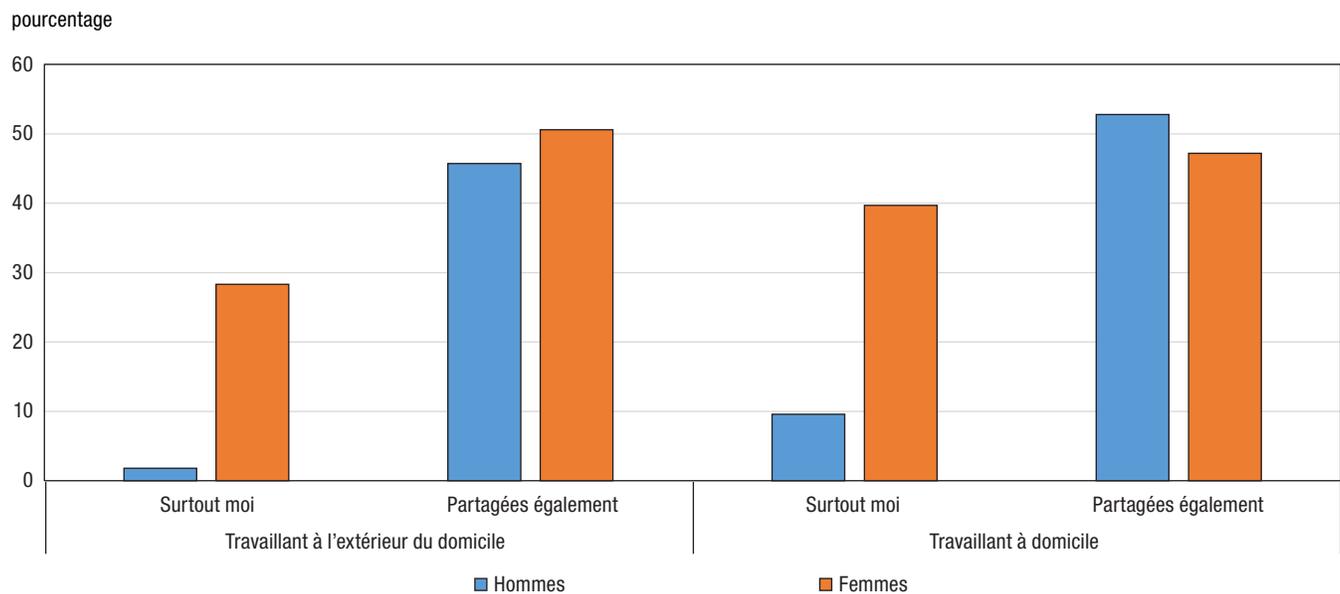
Source : Statistique Canada, Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 3 : Reprise des activités économiques et sociales pendant la pandémie de COVID-19.

Tout comme la relation entre les obligations parentales et la situation d'emploi, l'incidence globale du lieu de travail était différente entre les hommes et les femmes. Les hommes qui travaillaient à domicile (53 %) étaient plus susceptibles que ceux travaillant à l'extérieur (46 %) de déclarer que les tâches parentales étaient partagées également (graphique 5). En revanche, les femmes qui travaillaient à domicile (47 %) étaient moins susceptibles que celles travaillant à l'extérieur (51 %) de déclarer que ces tâches étaient partagées de façon égale et elles étaient proportionnellement plus nombreuses à indiquer qu'elles accomplissaient la plupart de ces tâches elles-mêmes (40 % par rapport à 28 %) (graphique 5).

4. En raison de la taille de l'échantillon, nous ne présentons pas les données pour les tâches « rester à la maison avec les enfants » et « amener ou aller chercher les enfants à l'école, à la garderie ou au service de garde ».



Graphique 5
Répartition des tâches parentales selon le lieu de travail et le sexe (juin 2020)



Source : Statistique Canada, Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 3 : Reprise des activités économiques et sociales pendant la pandémie de COVID-19.

Une récente étude américaine sur les différences entre les sexes dans le télétravail (travail à domicile), fondée sur les données de l'American Time Use Survey et de la US COVID Impact Survey, a produit des résultats semblables (Lyttelton et al., 2020). Selon cette étude, la réaction des parents au télétravail pendant la pandémie était sexospécifique et elle a à la fois exacerbé et atténué les inégalités existantes entre les sexes. Plus précisément, elle a révélé que le télétravail pendant la pandémie avait augmenté le temps que les pères et les mères consacraient aux soins des enfants, par rapport aux parents travaillant à l'extérieur. Cependant, elle a aussi fait ressortir que les mères qui faisaient du télétravail accomplissaient relativement plus de tâches parentales que les pères qui étaient dans la même situation.

Conclusion

Les parents sont confrontés à de nouveaux défis dans le contexte de la pandémie de COVID-19, car celle-ci a perturbé la vie quotidienne de plusieurs familles. Pour bon nombre de parents, la fermeture des écoles et des garderies s'est traduite par un alourdissement de leurs tâches parentales et par l'ajout de nouvelles responsabilités, comme l'enseignement à domicile.

Avant la pandémie, les femmes au Canada accomplissaient une plus grande part des tâches parentales et, pendant la pandémie, elles ont continué de déclarer qu'elles accomplissaient principalement ces tâches. Les résultats de l'enquête montrent cependant que la situation d'emploi et le lieu de travail ont une incidence sur la répartition des tâches parentales chez les couples et peuvent accroître le niveau de participation des hommes aux responsabilités parentales. Lorsque les hommes sont sans emploi ou travaillent à domicile, cela semble favoriser un plus grand partage des tâches parentales, les hommes dans ces situations étant plus susceptibles de dire que les tâches parentales sont partagées également, par rapport aux hommes occupant un emploi et travaillant à l'extérieur.

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Toutefois, lorsque c'est le contraire, c'est-à-dire lorsque les femmes sont sans emploi ou travaillent à domicile, elles sont plus susceptibles de déclarer qu'elles sont les principales responsables des tâches parentales (et moins susceptibles de déclarer que ces responsabilités sont partagées également).

La répartition inégale des tâches familiales non rémunérées n'est pas sans effet; elle est depuis longtemps reconnue comme un facteur d'inégalité entre les sexes, car elle a des répercussions directes sur la participation des femmes au marché du travail, le temps passé au travail, les salaires et la qualité de l'emploi, ainsi que les facteurs de stress pour la santé physique et mentale (ONU Femmes, 2020).

Méthodologie

Le présent article est fondé sur les données du troisième volet de la Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes (SEPC), pour laquelle un panel de Canadiens, sélectionné à partir des groupes de renouvellement de l'Enquête sur la population active (EPA), ont accepté de répondre à de courtes enquêtes en ligne. Puisque la SEPC est une enquête probabiliste par panel, elle est représentative de la population en général. Plus de 4 200 personnes (dont 2 750 personnes ayant déclaré vivre avec un conjoint ou un partenaire, et 970 ayant indiqué participer aux tâches parentales) dans les 10 provinces ont pris part à cette enquête entre le 15 et le 21 juin 2020.

Dans la section « Reprise par rapport à la famille et aux aidants naturels » du troisième volet de la SEPC, on a demandé aux répondants s'ils vivaient actuellement avec un conjoint, une conjointe, un partenaire ou une partenaire, et qui était la personne qui accomplissait une série de tâches parentales. Les réponses possibles étaient les suivantes : surtout vous; surtout votre conjoint, conjointe ou partenaire; autant vous que votre conjoint, conjointe ou partenaire; toujours ou plus souvent quelqu'un d'autre (p. ex. un membre de la famille, un enfant, un colocataire); et, sans objet (c.-à-d. que ni l'un ni l'autre d'entre vous n'a effectué ces tâches). Aux fins de la présente analyse, seuls les répondants qui vivaient avec un conjoint ou un partenaire et qui ont déclaré avoir effectué l'une des cinq tâches parentales pendant la pandémie (appelés « parents » dans le présent article) ont été étudiés. Il convient de souligner qu'aucune question n'a été posée sur la durée de ces activités parentales ni si les conjoints ou partenaires respectifs seraient d'accord avec les perceptions du répondant quant à la personne qui était principalement responsable de ces tâches parentales. De plus, aucune question (comme la situation d'emploi, le lieu de travail ou le sexe) n'a été posée au sujet du conjoint ou partenaire du répondant. Par conséquent, en utilisant uniquement les données de la SEPC, aucune information sur les partenaires des répondants n'était disponible, d'où l'absence de renseignements les concernant dans le présent article.

Références

HENCHOZ, Caroline, et Boris WERNLI. 2013. « [Satisfaction with the Division of Household Tasks in Switzerland: A Longitudinal Approach](https://www.cairn-int.info/article-E_POPU_1304_0533—satisfaction-with-the-division-of-house.htm#) », *Population*, vol. 68, n° 4, p. 533 à 556, https://www.cairn-int.info/article-E_POPU_1304_0533—satisfaction-with-the-division-of-house.htm#.

HOULE, Patricia, Martin TURCOTTE et Michael WENDT. 2017. « [Évolution de la participation des parents aux tâches domestiques et aux soins des enfants de 1986 à 2015](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2017001-fra.htm) », *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, produit n° 89-652-X2017001 au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2017001-fra.htm>.

KAN, Man Yee. 2008. [Measuring Housework Participation: The Gap Between “Stylised” Questionnaire Estimates and Diary-Based Estimates](https://www.researchgate.net/publication/225682128_Measuring_Housework_Participation_The_Gap_Between_Stylised_Questionnaire_Estimates_and_Diary-Based_Estimates), https://www.researchgate.net/publication/225682128_Measuring_Housework_Participation_The_Gap_Between_Stylised_Questionnaire_Estimates_and_Diary-Based_Estimates.



StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



LYTTELTON, Thomas, Emma ZANG et Kelly MUSICK. 2020. « [Gender Differences in Telecommuting and Implications for Inequality at Home and Work](https://osf.io/preprints/socarxiv/tdf8c/) », SocArXiv Papers, <https://osf.io/preprints/socarxiv/tdf8c/>.

MOYSER, Melissa. 2018. « [Emploi du temps : la charge de travail totale, le travail non rémunéré et les loisirs](#) », Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.

NATIONS UNIES. 2005. [Guide to Producing Statistics on Time Use: Measuring Paid and Unpaid Work](https://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesF/SeriesF_93E.pdf), https://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesF/SeriesF_93E.pdf.

ONU FEMMES. 2020. [Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Women](https://www.empowerwomen.org/en/resources/documents/2020/04/policy-brief-the-impact-of-covid-19-on-women?lang=en), <https://www.empowerwomen.org/en/resources/documents/2020/04/policy-brief-the-impact-of-covid-19-on-women?lang=en>.

PEW RESEARCH CENTER. 2015. [Raising Kids and Running a Household: How Working Parents Share the Load](https://www.pewresearch.org/wp-content/uploads/sites/3/2015/11/2015-11-04_working-parents_FINAL.pdf), https://www.pewresearch.org/wp-content/uploads/sites/3/2015/11/2015-11-04_working-parents_FINAL.pdf.

SAVAGE, Katherine, et Martin TURCOTTE. 2020. « [Se rendre au travail pendant la pandémie de COVID-19](#) », StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur, produit n° 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00069-fra.htm>.

STATISTIQUE CANADA. 2017. « Les couples de même sexe au Canada en 2016 », Recensement en bref, produit n° 98-200-X au catalogue de Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA. 2020. « Les répercussions de la COVID-19 sur les familles et les enfants canadiens », Le Quotidien, 9 juillet, produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada.

ZOSSOU, Clémence. À paraître. « Partage des tâches domestiques : faire équipe pendant la pandémie de COVID-19 », StatCan et la COVID-19: Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur, produit n° 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.

